

bitraire des fonctionnaires et des beys ottomans se faisait plus tyrannique, plus odieux; la condition des chrétiens, au lieu de s'améliorer, comme l'avaient promis les puissances par l'article 23 du traité de Berlin, devenait de moins en moins tolérable. Le Suktan, loin de leur accorder les mêmes droits qu'à ses autres sujets, en dépit de l'égalité tant de fois proclamée depuis la charte de Gul-hané, les excluait en pratique des fonctions publiques; les autorités les empêchaient de siéger même dans les *medjlis* (conseils électifs) créés par la « loi des vilayets ¹. » Les évêques, même s'ils avaient réussi à obtenir les bérats d'investiture, étaient entravés de toutes manières dans l'exercice de leur juridiction; il suffisait souvent qu'une minorité quelconque réclamât la possession des églises pour qu'elles fussent enlevées aux popes bulgares. Les écoles, lorsqu'elles étaient parvenues à s'ouvrir, voyaient, au moindre prétexte, leurs instituteurs arrêtés, molestés; leurs livres étaient saisis dès qu'une censure, aussi impitoyable que ridicule, croyait y découvrir quelque mot subversif tel que *Macédoine, patrie, tyrannie, Arménie*, etc.; en fait tous les livres de littérature ou d'histoire bulgare étaient interdits. Le régime déplorable de la propriété, les exactions des fonctionnaires, les impôts écrasants, les violences des Albanais et des Bachi-Bouzouks, tous les crimes dont la triste répétition forme l'histoire des relations des conquérants turcs avec les « raïas, » ne sont sans doute pas des nouveautés pour les populations chrétiennes de Macédoine; mais à mesure que l'action éducatrice des écoles et du clergé faisait sentir ses effets,

1. Sur la loi des vilayets, voyez le volume de M. A. Schopoff, *Les réformes et la protection des chrétiens en Turquie 1673-1904*. Plon, 1904 in-8°.